



Décision de radiodiffusion CRTC 2011-166

Version PDF

Ottawa, le 10 mars 2011

Norwesto Communications Ltd.

Vermilion Bay, Dryden, Kenora et Sioux Lookout (Ontario)

Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CKQV-FM Vermilion Bay et ses émetteurs CKQV-FM-1 Dryden, CKQV-FM-2 Kenora et CKQV-FM-3 Sioux Lookout, du 1^{er} avril 2011 au 31 août 2011, selon les mêmes modalités et **conditions** que celles en vigueur dans la licence actuelle¹.
2. La décision publiée aujourd'hui ne règle d'aucune façon les questions que pourrait soulever le renouvellement de cette licence. Les parties intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

Documents connexes

- *Renouvellements administratifs*, décision de radiodiffusion CRTC 2010-880, 26 novembre 2010
- *Renouvellements administratifs*, décision de radiodiffusion CRTC 2010-547, 3 août 2010

**La présente décision doit être annexée à la licence.*

¹ Dans la décision de radiodiffusion 2010-880, le Conseil a renouvelé administrativement la licence du 1^{er} décembre 2010 au 31 mars 2011; dans la décision de radiodiffusion 2010-547, il a renouvelé administrativement la licence du 1^{er} septembre 2010 au 30 novembre 2010.